

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice comptable du 01.01 au 31.12.2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts et au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale ordinaire, selon les résultats du vote par correspondance du 30 septembre 2021, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de l'**Association de seniors Le Coteau**, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Les vérifications effectuées par sondage le 8 avril 2022 sur les écritures et imputations comptables, les comptes de résultat et le bilan, nous ont permis de constater la parfaite tenue de la comptabilité.

Les pièces justificatives correspondent aux écritures et les documents qui nous ont été présentés sont conformes aux constatations et pointages. Les soldes d'entrées et de bouclage correspondent aux soldes des relevés de compte de Postfinance.

Le bilan présente les montants de CHF 25'220,38 au passif et de CHF 23'603,68 à l'actif. La différence correspond à la perte d'exploitation de CHF -1'616,70.

Les comptes d'exploitation présentent les montants de CHF 59'754,25 aux charges et CHF 58'137,55 aux recettes, soit **une perte d'exploitation au 31 décembre 2021 de CHF -1'616,70.**

Les liquidités se montant à CHF 23'453,68.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes tels qui vous sont présentés et de donner décharge au comité et à sa trésorière, Madame Claude Hildebrand, que nous remercions pour le travail accompli.

Fait à Bernex, le 8 avril 2022

Les vérificateurs aux comptes

1^{er} vérificateur : Martin MOREL



2^e vérificateur : André BESSON

